



La Communauté de Communes du Pays Fléchois

RECRUTE : Responsable Unité Périscolaire en contrat à durée déterminée (remplacement congé maternité temps complet – 35h00/semaine)

La Communauté de Communes du Pays Fléchois (CCPF) regroupe 14 communes autour de La Flèche (72). Au carrefour des axes Le Mans / Angers et Tours / Laval, elle accueille une population d'environ 27 000 habitants. Au cœur de la vallée du Loir, le territoire offre un cadre de vie et un niveau d'équipement de qualité. Collectivité à taille humaine, l'ensemble des agents y ont à cœur d'exercer leurs missions dans un esprit constructif et collaboratif afin de mettre en œuvre la politique dynamique portée par les élus.

Sous l'autorité d'un coordonnateur périscolaire, vous exercerez les missions ci-après.

MISSIONS :

- Coordonner l'organisation des différents temps d'accueils périscolaires et extrascolaires et s'assurer de leurs efficacités,
- Construire, piloter, analyser et faire évoluer les différents projets pédagogiques,
- Assurer la direction des accueils de loisirs mercredis, petites vacances et été,
- Co-construire les projets périscolaires en concertation avec les partenaires éducatifs et en faire l'analyse,
- Assurer les remplacements nécessaires au bon fonctionnement du service,
- Construire le lien avec les différents acteurs éducatifs et les familles,
- Créer et animer des cycles d'activités périscolaires. (remplacement sur des temps d'animation),
- Appliquer, faire appliquer la réglementation et contrôler les règles d'hygiène et de sécurité,
- Encadrer les équipes, évaluer, suivre et accompagner les animateurs et les stagiaires.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Titulaire du BP JEPS Loisirs tout public ou équivalent,
- Disponibilité, autonomie, aptitudes au travail en équipe, sens de la pédagogie et de l'accueil du public,
- Fiabilité, discrétion et respect du secret professionnel,
- Disponibilité en fonction des besoins du Service,
- Permis B.

MODALITÉ D'EXERCICE DU POSTE :

- Déplacement sur les différents sites de la ville
- Travail possible les week-ends

REMUNERATION - AVANTAGES :

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire,
- Contrat à durée déterminée du 01/01/2027 au 22/04/2027,
- Horaires du lundi au vendredi, semaine de 5 jours – 35H00 annualisée,
- Travail le week-end occasionnellement,
- Prévoyance avec participation de l'employeur



Découvrez les atouts
du territoire fléchois



La Communauté de Communes du Pays Fléchois

RECRUTE : Responsable Unité Périscolaire en contrat à durée déterminée (remplacement congé maternité temps complet – 35h00/semaine)

GRADE(S) RECHERCHÉ(S) :

- Agent contractuel sur le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux.

CANDIDATURE : POSTE A POURVOIR AU 1^{ER} JANVIER 2027

ADRESSEZ CV ET LETTRE DE MOTIVATION AVANT LE 19 NOVEMBRE 2026

À Monsieur le Maire de la Ville de LA FLÈCHE

Direction des Ressources Humaines

Centre Administratif Jean Virlogeux

Espace Pierre Mendès France – 72200 LA FLÈCHE

ou par mail à recrutement@ville-lafleche.fr

RENSEIGNEMENTS :

M. TRIGALOUX Jean-François au 06 08 50 06 90 ou à l'adresse suivante : j.f.trigaloux@ville-lafleche.fr



Découvrez les atouts
du territoire